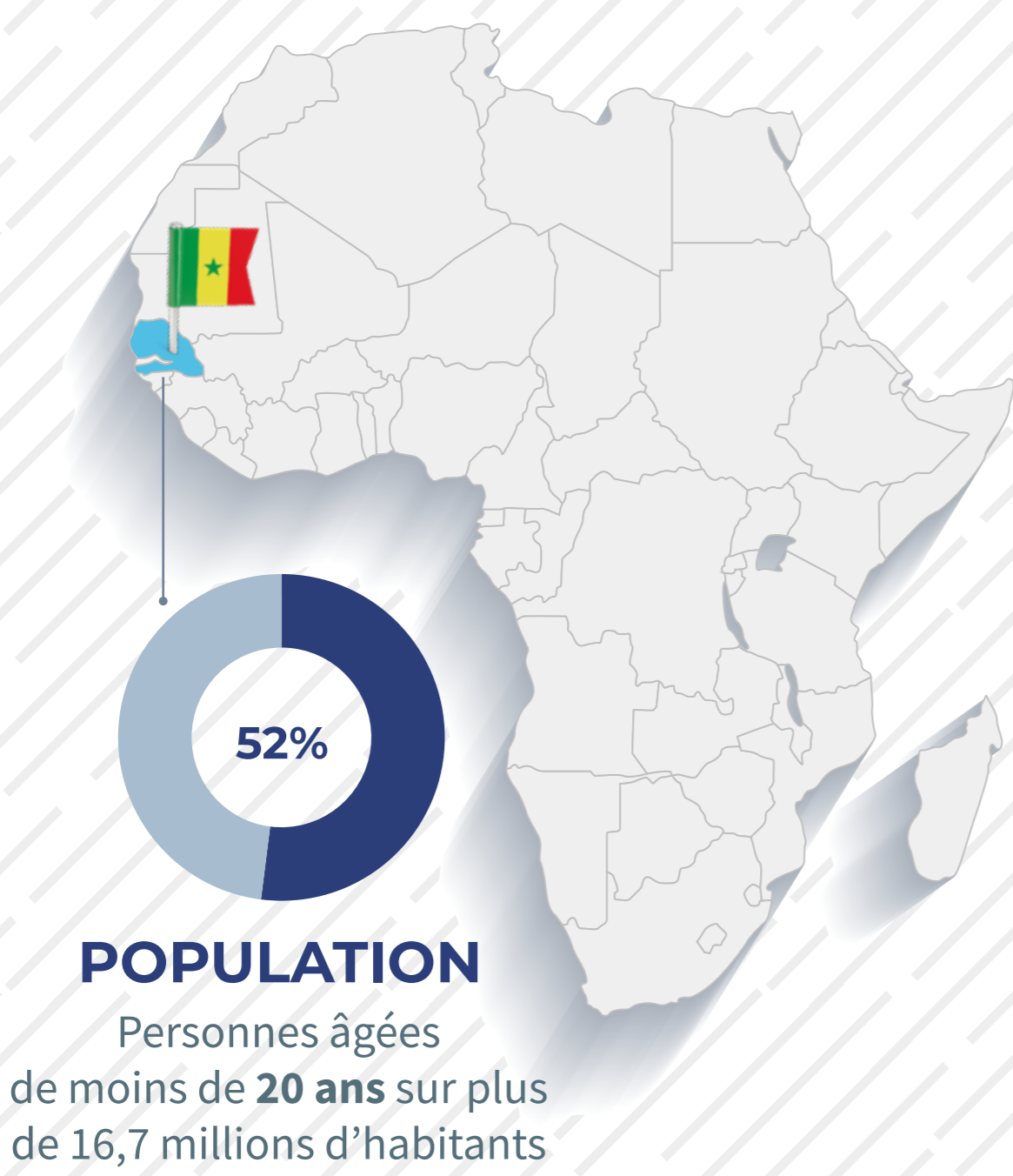


LE MARCHÉ DE L'EMPLOI AU SÉNÉGAL



Chaque année **300 000 jeunes** arrivent sur le marché de l'emploi¹



± **30 000 emplois** créés chaque année²



+ **97% des emplois** se trouvent dans le marché informel³



99,8% des entreprises sont des PME dont la très grande partie s'active dans le secteur informel

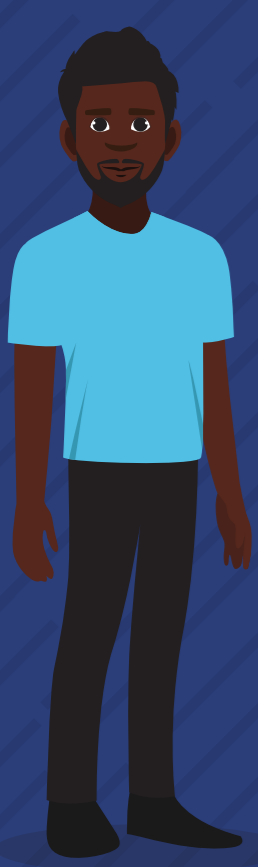


Classement Doing Business⁴
(sur une base de 190 pays)

166^{ème}

1. Banque mondiale 2. BAD 3. ITO 4. Doing Business

QUEL EST LE PROFIL TYPE DE L'ENTREPRENEUR SÉNÉGALAIS ?



1

L'ENTREPRENEUR DE NÉCESSITÉ :

Il crée une entreprise dans le seul but de combler l'absence d'un emploi rémunéré. Il est généralement fondé sur des technologies et des processus existants et peu productifs. Il n'a pas de solution innovante ni de projection de croissance forte.



2

LE CRÉATEUR

Il est motivé par la création, l'innovation, la prise en compte d'un problème ou d'un besoin que les autres ignorent. Celui-ci est motivé par le profit et par une volonté d'indépendance.



3

LE DESTRUCTEUR

Il est non productif du fait qu'il cherche à développer des activités de rente. Elles se résument à une redistribution des richesses d'une portion de la communauté pour le compte de l'entrepreneur.



4

LE SOCIAL

Il se fixe comme objectif la résolution de contraintes sociales. Généralement, il est non lucratif. Il esquisse des solutions sur la problématique de l'entrepreneuriat et de l'environnement des affaires des PME.



5

L'INTRAPRENEUR

Il entreprend au sein d'une grande entreprise dont il est salarié. Après avoir proposé une idée à sa direction, si cette idée est innovante et porteuse, il se voit confier la responsabilité de sa réalisation.

LES PRINCIPAUX MAUX DES ENTREPRENEURS SÉNÉGALAIS



Le financement limité pour les activités des PME naissantes



Le manque de formations techniques en gestion de petites et moyennes entreprises



L'insuffisance de réseaux



Le manque d'expérience professionnelle de plusieurs entrepreneurs



Les droits d'accès limités des femmes aux services d'entrepreneuriat



L'absence de culture d'entreprise



Le manque de ressources-conseils pour leur accompagnement



La faible implication des autorités locales et gouvernementales

Source : <https://www.ieim.uqam.ca/spip.php?article12726&lang=fr>

QUELLES INITIATIVES D'ACCOMPAGNEMENT À L'ENTREPRENEURIAT ?*

1

Startup Act depuis 28 décembre 2019 : Trois ans d'exonérations d'impôts sur les sociétés et de cotisations liées à la Contribution forfaitaire à la charge des employeurs (CFCE) à compter de la date de création de l'entreprise, suppression du minimum de perception pour les jeunes pousses créées en 2019 et depuis le 1er janvier 2020.

2

Mise en place des structures d'encadrement des projets de création des MPME (incubateurs, accélérateurs)

3

Mise en place du programme de développement économique national, organisé et financé par l'Etat du Sénégal, PSEJ.**

L'ÉCOSYSTÈME AUTOUR DE L'ENTREPRENEURIAT :

28

Incubateurs

5

Accélérateurs

7

Espaces de coworking majeurs

7

Types de structures d'accompagnement

17

Investisseurs***

* Recherche MSC
** <https://psej.net/presentation-du-psej-2/>
*** Investisseurs spécialisés en entrepreneuriat